

Les crédits

Nous ne devons rien cacher à la table des négociations. Cette série de négociations ne doit pas être dictée par une seule province ou un seul groupe, ni par deux provinces ou deux groupes, ni par le gouvernement fédéral, elle doit faire participer tout le Canada de façon que les gens puissent venir dire: «Voyez, ce sont les problèmes que nous avons à Terre-Neuve», ou: «Ce sont les problèmes rencontrés par les peuples autochtones», ou par les habitants du Québec, ou de la Saskatchewan ou du Manitoba. Ces problèmes doivent être exposés à la table des négociations. Si tout le monde le fait et si nous en discutons, alors je suis convaincu qu'en fin de compte, nous pourrions trouver un terrain d'entente et préserver l'unité de notre pays.

Le dernier point mentionné dans notre motion aujourd'hui est que la seule condition préalable que nous exigeons à ce stade, et j'espère que les députés en conviendront tous, mais certains le contesteront peut-être, est la volonté de demeurer dans une fédération canadienne renouvelée.

[Français]

Monsieur le Président, nous avons besoin d'une fédération dans ce pays, la vieille fédération n'ayant pas marché, non pas seulement pour la population québécoise, mais pour les autres Canadiens aussi. Je pense aux autochtones, à beaucoup de personnes dans l'Ouest du Canada, à beaucoup de minorités dans notre pays. C'est pourquoi nous avons besoin d'une nouvelle fédération, monsieur le Président. Mais nous avons besoin d'une fédération. Je sais que la population québécoise a des problèmes avec notre fédération, mais depuis fort longtemps, le Canada a aussi été un bon pays pour les Québécois. La langue française a très bien été protégée dans ce pays. C'était mieux protégé dans ce pays que la langue française n'aurait été protégée dans un pays indépendant. Je parle du Québec. Je sais que nous avons beaucoup de problèmes dans la province du Manitoba, et notre parti a appuyé les droits des minorités, les droits linguistiques des minorités, les droits des francophones hors Québec.

Mais une chose est certaine, monsieur le Président, si le Québec décide de quitter notre pays, les problèmes pour les francophones hors Québec seront encore plus graves que maintenant, parce que les francophones hors Québec ne forment qu'une petite minorité dans ce pays, représentant environ 5 ou 6 p. 100 de la population totale canadienne.

[Traduction]

Nous avons besoin d'une fédération renouvelée. Nous devons examiner le partage des pouvoirs. Nous devons moderniser cette notion. Les gens devraient exposer

leurs idées à la table des négociations. Mon collègue de Chambly a comparu devant la Commission Bélanger-Campeau et a exprimé ses idées; un grand nombre d'entre elles sont excellentes pour essayer de moderniser le partage des pouvoirs dans notre pays. Certaines sont peut-être discutables, mais au moins il les a exprimées. Il parle de pouvoirs supplémentaires dans certaines circonstances, comme l'environnement qui relèverait du gouvernement fédéral et certains autres pouvoirs qui seraient confiés aux provinces.

Il y a d'autres façons d'aborder le problème. Nous pourrions peut-être envisager, au lieu d'un transfert radical des pouvoirs aux provinces, une décentralisation de la mise en oeuvre et de l'administration de certains programmes de notre pays, pour conserver des normes et des objectifs nationaux qui sont si importants, en particulier pour les provinces les plus défavorisées, comme les provinces de l'Atlantique, le Manitoba et la Saskatchewan.

Mais, pendant ce temps, nous pouvons toujours avoir une administration plus localisée à l'égard de ces programmes et confier leur mise en oeuvre à des gens de la région. Je pense que c'est important.

Pour les garderies, par exemple, il existe d'énormes différences dans ma circonscription entre des villes comme Kamsack, Canora et Yorkton, et dans la circonscription du ministre du Manitoba, entre une ville comme Steinbach et, disons, Toronto, Montréal ou Vancouver. Si nous avions une mise en oeuvre plus localisée des programmes, cela pourrait peut-être résoudre certains des problèmes que nous connaissons aujourd'hui.

Les gens ont beaucoup d'idées que nous devrions examiner, je pense, mais nous devons toutes les exposer à la table des négociations. La meilleure façon pour conclure un accord qui conviendrait à tous est d'avoir un processus ouvert, équitable et démocratique. Et c'est ce que notre motion essaye de réaliser aujourd'hui. Sans quoi le résultat sera un échec.

Avec ce processus, je suis certain que en tant que Canadiens, nous parviendrons à un consensus, nous trouverons un compromis et un terrain d'entente qui reflètera notre réalité —à savoir, ce grand miroir qui reflète notre réalité —, et c'est ainsi que nous élaborerons notre Constitution et que nous construirons notre pays.

[Français]

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le président suppléant (M. DeBlois): Avant que nous n'entamions la période de questions et observations, je désire vous aviser que je suis maintenant prêt à rendre ma décision.